

SOUTIEN TECHNIQUE DES LACS DE BLEU LAURENTIDES



Rédaction :

Mélissa Laniel
Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2016). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* 2016 à La Macaza, 14 p.

Table des matières

1. CRE Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i>	2
1.1 La région des Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i>	2
1.2 Description générale du programme de <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i>	3
1.3 Le CRE Laurentides.....	5
2. Municipalité de La Macaza	6
2.1 Limites administratives	6
2.2 Réseau hydrographique	7
3. <i>Soutien technique des lacs 2016</i> à La Macaza	8
4. Détails des activités de l'été 2016	9
5. Orientations et recommandations	13
5.1 Caractérisation	13
5.2 Connaissance	13
5.3 Sensibilisation.....	13
6. Conclusion.....	14

1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides*

1.1 La région des Laurentides et *Bleu Laurentides*

La région administrative des Laurentides possède quelque 8000 lacs de plus d'un hectare. La richesse et la diversité des milieux naturels, combinées à la proximité de la grande région métropolitaine de Montréal, font des Laurentides une région convoitée qui attire une population grandissante. Au cours des dernières années, elle a connu l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec qui se traduit notamment par un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Ces derniers sont ainsi soumis à des pressions qui menacent leur intégrité écologique. Certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport en nutriments supplémentaire qui favorise, entre autres, la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Cette dégradation peut avoir des conséquences non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau peut engendrer une baisse significative de la valeur des propriétés situées autour de ce dernier en plus d'occasionner une perte de jouissance. C'est dans ce contexte que les associations de lacs et les municipalités ont compris l'intérêt environnemental, économique et social de protéger cette valeur exceptionnelle que sont les lacs de la région des Laurentides.

Bleu Laurentides est un projet phare du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) qui a vu le jour en 2005, suite à une volonté du milieu et de ses membres, principalement des associations de lacs, de se doter d'un plan d'action régional et d'outils pour la protection de la santé des lacs.

Les objectifs de *Bleu Laurentides* sont de :

- Favoriser la concertation et le transfert des connaissances entre les experts (scientifiques, ministères) et les acteurs locaux (associations de lacs, gestionnaires municipaux, organismes de bassin versant, etc.);
- Renforcer les compétences locales et favoriser la prise en charge par le milieu du suivi de l'état de santé des lacs via la surveillance volontaire et le Réseau de surveillance volontaire des lacs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);
- Susciter un changement de comportement chez les usagers et les gestionnaires municipaux. Appuyer et accompagner ceux-ci dans leurs initiatives visant l'amélioration ou la protection de la santé des lacs.

Le CRE Laurentides, en collaboration avec un solide réseau de partenaires, dont le MDDELCC et le GRIL, travaille avec plus de 300 associations de lacs, une soixantaine de municipalités, 5 MRC et 5 organismes de bassin versant à l'échelle de la région des Laurentides.

1.2 Description générale du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour la protection de la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée moyenne de 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation et communication, de caractérisation et acquisition de connaissance ainsi que de sensibilisation et transmission de l'information auprès des acteurs clés du territoire, plus précisément les riverains et associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation du mandat.

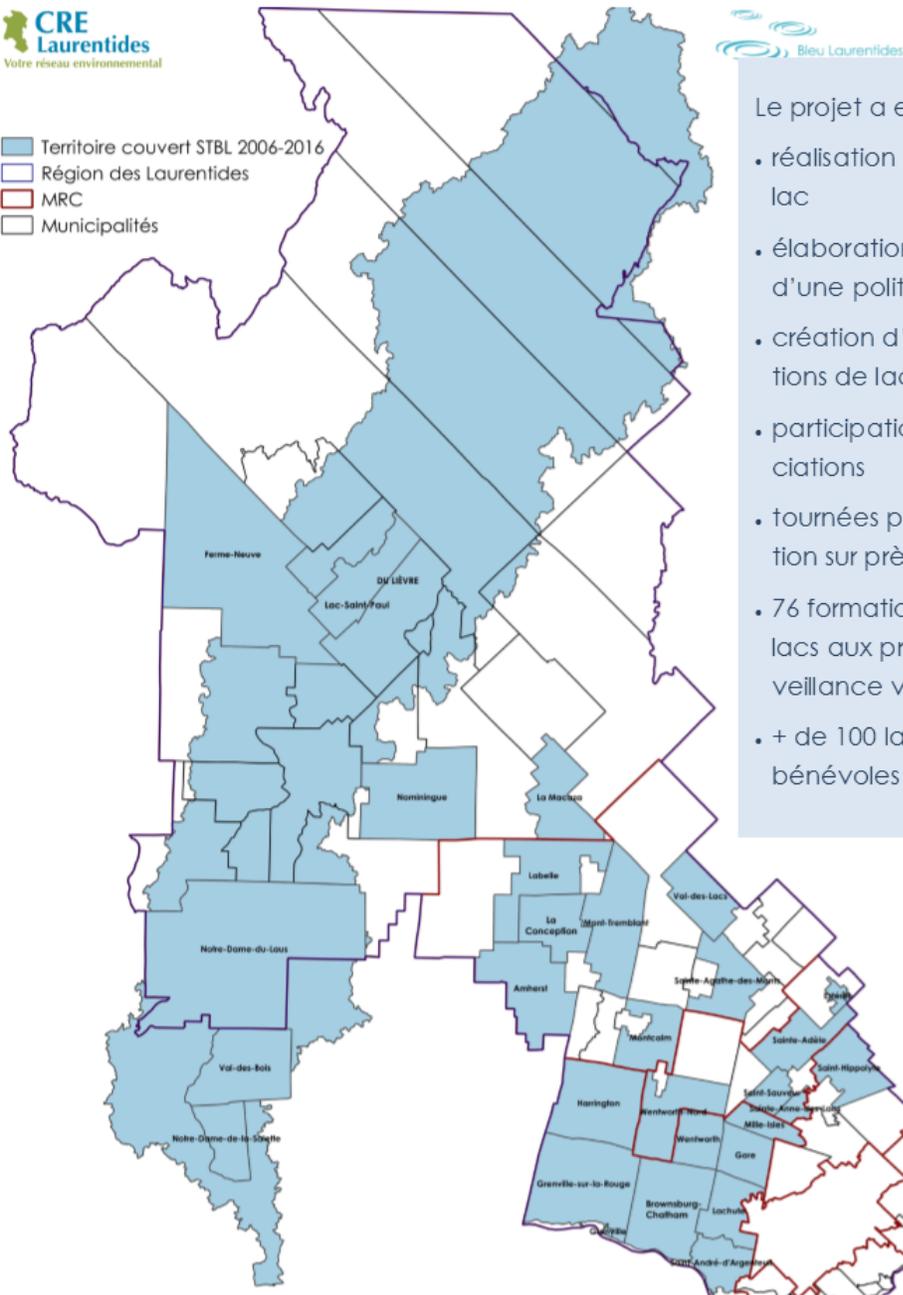
Depuis quelques années, cette version traditionnelle du soutien technique a évolué pour répondre à des besoins dans le cadre de mandats spécifiques. Le *Soutien technique des lacs* « à la carte » peut prendre différentes formes mais répond toujours à un besoin d'accompagnement des acteurs municipaux ou citoyens, tant au point de vue social que scientifique.

Le Soutien technique : 10 ans de mobilisation pour la santé des lacs

En 2016, le Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides célébrait ses 10 années d'existence. Ces onze étés ont permis l'embauche de **57 agents de liaison** ayant œuvré sur le territoire de **22 municipalités**, certaines pour plusieurs années consécutives, du bassin versant de la **rivière du Lièvre** et de la **MRC d'Argenteuil**.



- Territoire couvert STBL 2006-2016
- Région des Laurentides
- MRC
- Municipalités



Le projet a entre autres permis:

- réalisation de 26 plans directeurs de lac
- élaboration de codes d'éthique et d'une politique des usages des lacs
- création d'une vingtaine d'associations de lacs
- participation à + de 250 AGA d'associations
- tournées porte-à-porte de sensibilisation sur près de 100 lacs
- 76 formations à 700 bénévoles de 113 lacs aux protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)
- + de 100 lacs caractérisés avec des bénévoles

« 32 000 heures d'accompagnement pour la santé des lacs des Laurentides »

1.3 Le CRE Laurentides

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des huit MRC de la région.

Le CRE bénéficie actuellement d'une subvention de fonctionnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), mais il lève lui-même les fonds nécessaires à la réalisation de son plan d'action, ce qui représente plus des trois quarts de son budget annuel.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Les CRE sont présents dans toutes les régions, sauf dans le nord du Québec. Les 16 CRE sont regroupés à l'échelle nationale et représentés par le Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ).

Pour plus d'information consulter :

www.crelaurentides.org

www.crelaurentides.org/index.php/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides

www.rncreq.org

2. Municipalité de La Macaza

2.1 Limites administratives

La municipalité de La Macaza occupe une superficie de 159,51 km², est localisée au sud de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Antoine-Labelle et est voisine du territoire du Parc national du Mont-Tremblant (voir Figure 1). En 2016, elle possède une population de 1 036 résidents permanents¹.

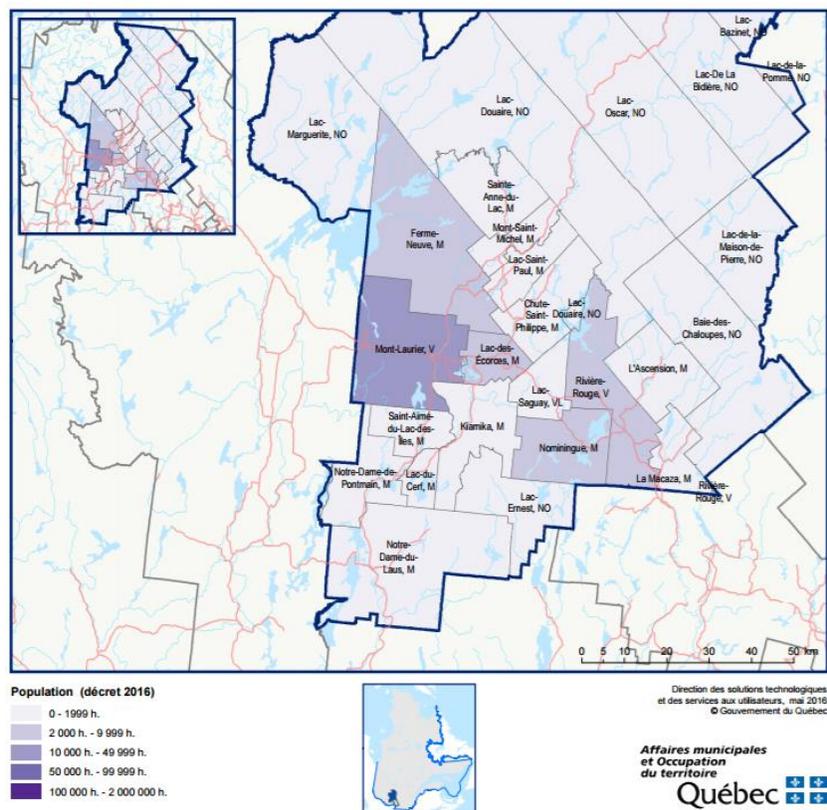


Figure 1. Carte du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle

(MAMOT, 2016)

¹ Source : Répertoire des municipalités du Québec, MAMOT (2016) <http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/79047/>

2.2 Réseau hydrographique

Le territoire de la municipalité de La Macaza fait partie de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) de l'organisme des bassins versant des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (RPNS), qui couvre une superficie de 8 452 km². La rivière Rouge à elle seule, draine 5 549 km² de ce territoire, incluant celui de La Macaza (voir Figure 2).²

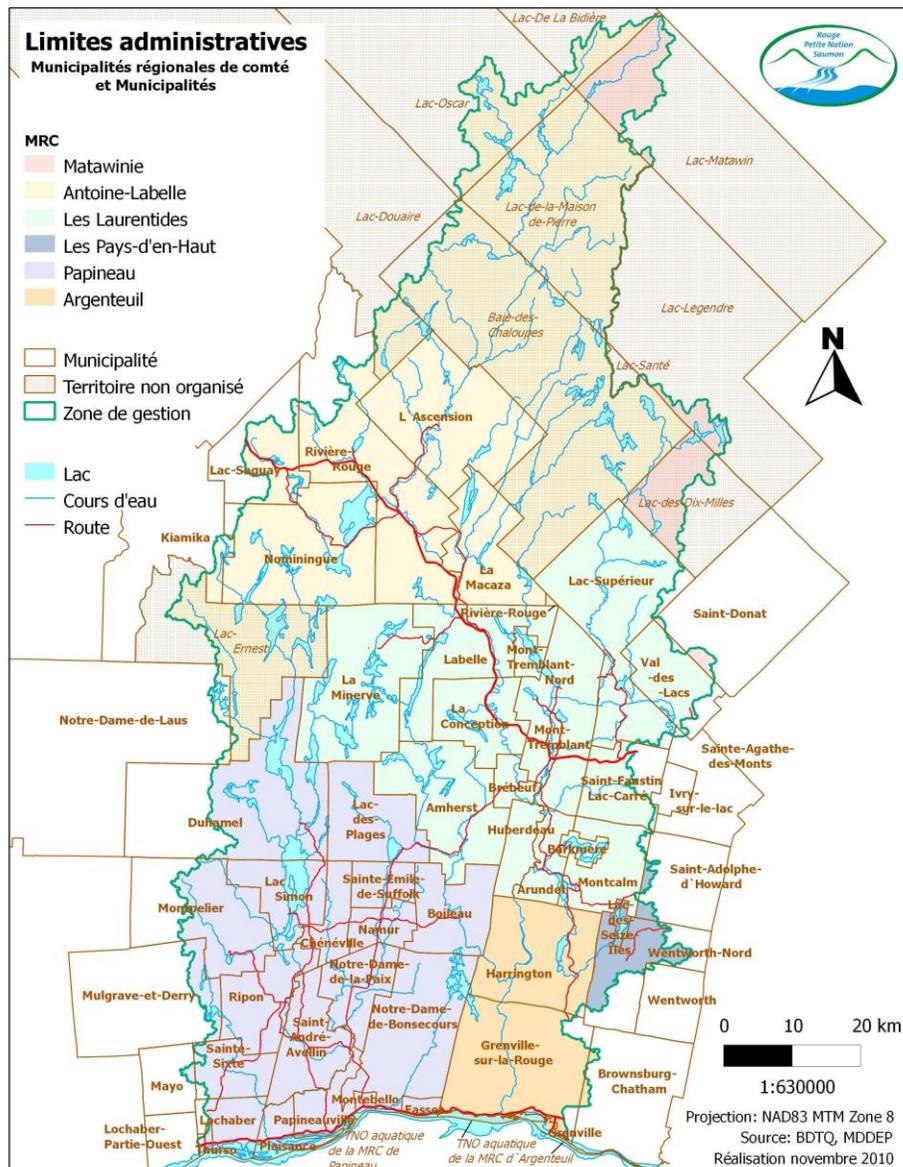


Figure 2. Localisation générale de la ZGIE de l'OBV RPNS (OBV RPNS, 2010).

² Source : <http://www.rpns.ca/>

3. Soutien technique des lacs 2016 à La Macaza

En 2016 la municipalité de La Macaza a adhéré pour une première année au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*. La municipalité souhaitait notamment, pouvoir offrir un accompagnement et un soutien aux associations de lacs, afin d'effectuer les différents suivis de la surveillance volontaire des lacs.

Voici les détails du plan d'action :

PLAN D'ACTION
<p>Objectif 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE</p> <p>Appuyer les associations de lacs pour la mise en oeuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Valider l'inscription de l'association du lac Clair au RSVL et leur offrir un accompagnement sur le terrain afin d'effectuer les différents suivis de la qualité de l'eau (échantillonnage et mesure de la transparence); ○ Organiser une formation au <i>Protocole de détection et de suivi des PAEE</i>; ○ Accompagner sur le terrain les associations des lacs Caché, Chaud et Clair, pour la mise en œuvre du protocole de détection et la caractérisation sommaire des plantes aquatiques indigènes (identification des espèces présentes et cartographie); ○ Organiser et offrir une formation au <i>Protocole de caractérisation de la bande riveraine</i>; ○ Organiser et offrir une formation au <i>Protocole de suivi du périphyton</i>. <p>Aider les associations de lacs à acquérir des connaissances supplémentaires à l'aide de l'équipement scientifique spécialisé (données prises à l'aide de la multisonde, réalisation de cartes bathymétriques, etc.).</p>
<p>OBJECTIF 2. SENSIBILISATION-COMMUNICATION</p> <p>Organiser ou participer à différentes activités en lien avec la santé des lacs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participer à la « Journée de l'arbre » organisée par la municipalité; ○ Organiser une conférence sur l'ensemencement des lacs. <p>Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques concernant les plantes aquatiques envahissantes.</p> <p>Appuyer l'OBV RPNS dans son travail de sensibilisation aux bonnes pratiques en lien avec le traitement des eaux usées des résidences isolées.</p>

4. Détails des activités de l'été 2016

Voici le détail des activités réalisées à La Macaza dans le cadre du mandat de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à l'été 2016.

Objectif 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

Appuyer les associations de lacs pour la mise en oeuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MDDELCC dans le cadre du RSVL.

Les responsables des associations des lacs Caché, Chaud et Clair ont été rencontrés en début de mandat, afin de préciser la nature de leur besoin en termes d'accompagnement pour la surveillance volontaire des lacs.

Le 13 juillet, le CRE Laurentides a offert une formation au *Protocole de suivi du périphyton* à l'hôtel de ville de La Macaza. Toutes les associations ont été conviées à la formation, à l'aide d'envois transmis par courriel aux différents contacts. Deux personnes du lac Clair ont participé. Il a été possible ensuite, de se rendre au lac en après-midi et d'accompagner le responsable de l'association pour l'établissement de leur plan de suivi. Un tour du lac a été réalisé afin d'identifier les endroits les plus propices à l'établissement des sites de suivi.

Les bénévoles des associations ont également été invités à participer à la formation au *Protocole de caractérisation de la bande riveraine*, qui a été offerte par le CRE Laurentides le 20 juillet. La partie théorique s'est déroulée en avant-midi, à l'hôtel de ville de La Macaza. En après-midi, toute l'équipe s'est déplacée sur le terrain pour la partie pratique de la formation, qui s'est tenue au lac Chaud. Sept personnes en provenance du lac Chaud ont participé à cette journée de formation.



Le suivi des plantes aquatiques indigènes et la détection des espèces exotiques envahissantes, intéressaient particulièrement les bénévoles des associations de lacs. C'est ainsi que le 6 septembre, le CRE Laurentides a offert une formation au *Protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE)* à 7 participants en provenance des lacs Caché, Chaud et Clair, ainsi qu'à un employé de la municipalité. Une portion de la formation traitait également de l'identification des espèces de plantes aquatiques indigènes.

Cette formation a servi de prémisses à la caractérisation des plantes aquatiques sur le terrain. Accompagnée des citoyens bénévoles de chacun des lacs, le CRE a réalisé le protocole de suivi des PAEE, en plus d'identifier toutes les plantes aquatiques observées aux lacs Chaud, Clair et Caché. Une cartographie sommaire des principaux herbiers de plantes aquatiques (émergentes, flottantes et submergées) a aussi été réalisée à l'aide d'un GPS. Cette caractérisation s'est déroulée du 6 au 13 septembre (voir les détails au [Tableau I](#)). À l'aide de ces données, un rapport de caractérisation des plantes aquatiques a été produit, incluant l'identification des espèces ou groupes d'espèces de plantes aquatiques répertoriées dans chacun des lacs, ainsi que les cartes de délimitation des herbiers principaux.



Finalement, un accompagnement a été offert au responsable du lac Clair pour la mise en œuvre des protocoles d'échantillonnage de la qualité de l'eau et de mesure de la transparence. Cette association s'est inscrite au programme RSVL à l'été 2016 et souhaite pouvoir amorcer ces différents suivis à l'été 2017.

Aider les associations de lacs à acquérir des connaissances supplémentaires à l'aide de l'équipement scientifique spécialisé (données prises à l'aide de la multisonde, réalisation de cartes bathymétriques, etc.).

Deux techniciens du CRE Laurentides ont réalisé des levés à l'aide d'un échosondeur aux lacs Macaza et Clair, afin de produire une cartographie détaillée du recouvrement par les macrophytes submergées et des cartes bathymétriques. La qualité technique des levés réalisés n'a pas permis de produire la carte détaillée des macrophytes du lac Clair. Néanmoins, une carte des macrophytes submergées a pu être réalisée pour le lac Macaza, ainsi que les cartes bathymétriques pour les deux lacs.



Crédit photo : Yvan Plante, lac Clair

De plus, des suivis à l'aide de la multisonde ont été effectués aux lacs Caché, Chaud, Clair et Macaza. Ces relevés permettent notamment de connaître la répartition de la température, de l'oxygène dissous,

du pH et de la conductivité de l'eau dans la colonne d'eau à la fosse d'un lac à un moment donné. Des fiches d'interprétation des résultats ont été produites avec les données acquises.

Toutes les cartes, fiches et rapports seront publiés et accessibles via [l'Atlas web des lacs des Laurentides](#).

OBJECTIF 2. SENSIBILISATION-COMMUNICATION

Organiser ou participer à différentes activités en lien avec la santé des lacs.

En début de mandat le 21 mai, le CRE Laurentides a participé à l'activité de la Journée de l'arbre de la municipalité. Ceci était l'occasion de présenter l'organisme et de créer des contacts avec les riverains des différents lacs. Une vingtaine de personnes ont été rencontrées lors de cette activité.

Le 4 juin, le CRE était également présent à la Fête de la pêche au lac Chaud. Un kiosque d'information a été tenu et différents dépliants d'information en lien avec la santé des lacs ont été distribués. Environ vingt-cinq personnes se sont présentées au kiosque.

L'ensemencement des lacs étant un sujet d'importance à La Macaza, une conférence d'information a été organisée à ce sujet. Mme Louise Nadon, biologiste et spécialiste responsable des pêcheries et de la faune aquatique Ministère Faune, Forêt et Parcs est donc venue nous entretenir sur le sujet, lors de la soirée du 10 août qui s'est déroulée à l'hôtel de ville. Plus particulièrement, il a été question de l'étude de la faune piscicole réalisée au lac Chaud. Dix-sept personnes ont assisté à la conférence. Cet événement avait été largement diffusé via une lettre d'invitation et une affiche promotionnelle.

Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques concernant les plantes aquatiques envahissantes.

Le guide sur le myriophylle à épi produit par le CRE Laurentides à l'été 2016 a été diffusé auprès des associations de lacs et de la municipalité. Au total, 600 copies du guide en français et 40 copies en anglais ont été distribuées.

Appuyer l'OBV RPNS dans son travail de sensibilisation aux bonnes pratiques en lien avec le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Le CRE Laurentides a remis gratuitement 340 copies de son guide sur les installations septiques à l'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) afin qu'ils puissent le distribuer lors de leurs tournées de sensibilisation.

RÉSUMÉ DES LIVRABLES

- ✓ Rapport de caractérisation des plantes aquatiques à 3 lacs (Clair, Chaud, Caché)
 - Détection et suivi des PAEE
 - Identification des plantes aquatiques indigènes
 - Cartes sommaires des principaux herbiers (3 cartes)
- ✓ Cartes bathymétriques (2) (lacs: Clair, Macaza)
- ✓ Cartes détaillées des macrophytes submergées du lac Macaza
- ✓ Fiches d'interprétation des résultats de la multisonde (4) (lacs Clair, Chaud, Caché, Macaza)

Tableau I. Détails des activités réalisées à La Macaza dans le cadre du Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides en 2016

Obj.	Activité	Lac	Date	Sujet/Protocole	Nbr de pers.
CARACTÉRISATION/ CONNAISSANCE	Accompagnement à la réalisation de protocoles du RSVL (6)	Chaud	6, 7 sept.	PAEE et caractérisation des plantes aquatiques indigènes	3
		Clair	9 sept.		2
		Caché	12, 13 sept.		2
		Clair	13 juillet	Périphyton	1
		Clair	10 août	Échantillonnage et mesure de la transparence	1
	Formation aux protocoles du RSVL (3)	Chaud	20 juillet	Bande riveraine	8
		Caché, Chaud et Clair	6 sept.	PAEE	7
		Clair	13 juillet	Périphyton	2
					26
	Suivis à l'aide de la multisonde	Chaud	10 août	Qualité de l'eau	10
		Caché	10 août		1
		Clair	6 juillet, 9 août		-
		Macaza	11 août		-
	Levés pour la réalisation de cartes bathymétriques et des macrophytes submergées	Clair	6 juillet, 9 août	Macrophytes submergées	
Macaza		8, 10 et 11 août			
				37	
SENSIBILISATION/ COMMUNICATION	Conférence d'information	Chaud, Caché, Clair et autres	10 août	Ensemencement des lacs	17
	Rencontres avec les associations de lacs	Caché, Clair	26 mai		3
			21 mai	Journée de l'arbre	20
	Participation à des événements	Chaud	4 juin	Fête de la Pêche	25
				65	
GRAND TOTAL ÉTÉ 2016 – LA MACAZA					102

5. Orientations et recommandations

Voici la liste des activités qui pourraient être entreprises dans le cadre d'un futur mandat de *Soutien technique des lacs* à La Macaza :

5.1 Caractérisation

- Offrir un support à l'association du lac Clair pour sa 1^{ère} année de participation au RSVL;
- Accompagner sur le terrain les bénévoles des associations afin de réaliser le *Protocole de caractérisation de la bande riveraine* (en particulier au lac Chaud);
- Offrir à ces bénévoles un soutien afin d'utiliser l'outil de compilation des données suite à la caractérisation de la bande riveraine;
- Revoir le plan d'échantillonnage du lac Chaud pour la qualité bactériologique de l'eau, en fonction des résultats de la caractérisation de la bande riveraine et à l'aide des lignes directrices développées à cet effet par le MDDELCC;
- Offrir de nouveau la formation au *Protocole de suivi du périphyton* aux associations intéressées;
- Accompagner les associations des lacs Clair, Chaud et Caché (s'il y a lieu) pour réaliser le suivi du périphyton sur le terrain;
- Poursuivre la patrouille des PAEE aux principaux lacs caractérisés en 2016 et caractériser de nouveaux lacs, s'il y a lieu, en 2017;
- Au besoin, appuyer les associations de lacs afin d'effectuer une planification des inventaires du RSVL à réaliser dans un horizon de 10 ans.

5.2 Connaissance

- Cartographier les bassins versants des principaux lacs du territoire;
- Mieux comprendre et documenter l'état de santé des tributaires et leur impact sur la santé des lacs;
- Aider la municipalité et les associations de lacs à compléter les carnets de santé des lacs;
- Rassembler l'information disponible sur les principales caractéristiques des lacs de La Macaza et réaliser une analyse sommaire de leur état de santé (tableau et rapport).

5.3 Sensibilisation

- Participer aux AGA des associations des lacs Clair, Chaud et Caché, ainsi qu'aux différentes activités en lien avec la santé des lacs (fête de la Pêche, Journée de l'arbre, etc.);
- Organiser une séance d'information sur la création d'associations de lacs;

-Appuyer la municipalité dans sa réflexion concernant le lavage des embarcations et l'accès aux lacs :

- Distribuer le guide du CRE sur le myriophylle à épi lors du lavage;
- S'il y a lieu, revoir et bonifier la procédure de lavage existante;
- Organiser une rencontre avec les associations intéressées afin de discuter du sujet;
- Mieux répertorier et documenter les accès aux lacs de la municipalité;
- Évaluer les outils à mettre en place afin de sensibiliser TOUS les usagers;
- Évaluer l'arrimage possible avec la politique de gestion des embarcations du Parc national du Mont-Tremblant.

6. Conclusion

Dans le cadre du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à La Macaza en 2016, de nombreuses actions ont été posées afin d'assurer la protection de l'état de santé et leur utilisation pérenne. Plusieurs actions doivent toutefois être réalisées en continu pour assurer une protection à long terme.

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de nombreuses personnes. Nous tenons particulièrement à remercier les élus et employés de la Municipalité, ainsi que tous les riverains et citoyens qui se sont impliqués au cours du processus.

La mobilisation et l'implication de tous constituent la pierre d'assise sans laquelle un tel projet ne saurait voir le jour et être achevé.

L'équipe du CRE Laurentides